

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00345

Numéro SIREN : 790 448 062

Nom ou dénomination : CAMPWAR

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2019 sous le numéro de dépôt 5542

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CAMPWAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 2 Rue Principale 62120 CAMPAGNE-LES-WARDECREQUES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 7 9 0 4 4 8 0 6 2 0 0 0 2 2		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé Greffé du Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	
		Frais de développement	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	
		Fonds commercial (1)	AH	50 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	4 431
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	402 535
		Autres immobilisations corporelles	AT	235 901
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	
		Créances rattachées à des participations	BB	152
		Autres titres immobilisés	BD	
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières*	BH	32 318
	TOTAL (II)		BJ	725 340
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL
En cours de production de biens			BN	
En cours de production de services			BP	
Produits intermédiaires et finis			BR	
Marchandises			BT	464 384
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	169 410
		Autres créances (3)	BZ	200 863
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	290 311	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 113	
	TOTAL (III)	CJ	1 167 084	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW		
	Primes de remboursement des obligations	CM		
	Ecart de conversion actif*	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 892 424	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		
Clause de réserve de propriété : *		CR		
Immobiliations :				
Stocks :				
Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS CAMPWAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)			DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	114 125	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(150 599)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	11 525	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 641	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	996 478	
	Dettes fiscales et sociales			DY	163 032	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	395	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 162 547		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 174 073		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 162 547
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 641	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CAMPWAR</u>							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 650 152	FB		FC	7 650 152	
	Production vendue	FD	biens *	3 534	FE		FF	3 534
			services *	155 703	FH		FI	155 703
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 809 390	FK		FL	7 809 390	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	531	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	62 298	
	Autres produits (1) (11)					FQ	57	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 872 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 866 606	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(82 153)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 225	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	608 051	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 735	
	Salaires et traitements*					FY	378 756	
	Charges sociales (10)					FZ	119 329	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	62 994	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	2 162		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)				GE	16		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 018 725
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(146 448)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	271	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	271	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 544	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 544	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 272)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(155 720)	

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAMPWAR</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	54 085	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	54 085	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	68 827	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68 827	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 741)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(19 863)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 926 634	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 077 234	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(150 599)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	62 298	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Régularisation contenants	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	22 297	21 614		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 529			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 471		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Synthèse)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Synthèse)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels	x		
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAMPWAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 174 074 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 150 600 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

Règles et méthodes comptables

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 19 863 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
– Constructions sur sol d'autrui	4 432			4 432
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	401 354	1 182		402 536
– Installations générales, agencements aménagements divers	216 800	5 736		222 536
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 365			13 365
Immobilisations corporelles	635 952	6 918		642 869
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	152			152
– Prêts et autres immobilisations financières	31 623	696		32 319
Immobilisations financières	31 775	696		32 471
ACTIF IMMOBILISE	717 727	7 614		725 341

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 918	696	7 614
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 918	696	7 614
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	4 432			4 432
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	360 194	27 864		388 059
– Installations générales, agencements aménagements divers	137 881	33 226		171 108
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 778	1 904		10 682
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	511 285	62 995		574 280
ACTIF IMMOBILISE	511 285	62 995		574 280

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	464 385	382 231	82 154	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	464 385	382 231	82 154	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	152		152
Prêts			
Autres	32 319		32 319
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 410	169 410	
Autres	200 864	200 864	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 113	42 113	
Total	444 859	412 388	32 471
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	77 239
Disponibilités	
Total	77 239

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	141 908	2 163		144 071
Total	141 908	2 163		144 071
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 163		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
CHEQUES IMPAYES	4 881
CLIENTS DOUTEUX	139 190
TOTAL	144 071

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 48 000,00 euros décomposé en 4 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 800	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 642	2 642		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	996 479	996 479		
Dettes fiscales et sociales	163 032	163 032		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	395	395		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 162 548	1 162 548		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 642
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 123
Dettes fiscales et sociales	68 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	85 123

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	42 113
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	42 113

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	3 535		3 535
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	36 171		36 171
Ventes de marchandises	7 650 152		7 650 152
Produits des activités annexes	119 533		119 533
TOTAL	7 809 391		7 809 391

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 787 euros

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Régularisation contenants	22 298	21 614
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 530	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 471
TOTAL	68 827	54 085

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS CAMPWAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA ITM ALIMENTAIRE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	24 481
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	24 481
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 481 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

SOCIETE CAMPWAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 48.000 euros
Siège social : 2 rue Principale - RN 43
62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES
790 448 062 R.C.S. BOULOGNE-SUR-MER

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 27 JUIN 2019

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2018 une perte de (150.599) euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour (150.599) euros

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 27 JUIN 2019

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître une perte de (150.599) euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour (150.599) euros

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Certifié conforme


Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

CAMPWAR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 48 000 €

2 Rue Principale

62120 CAMPAGNE LES WARDRECQUES

RCS : BOULOGNE SUR MER 790 448 062

Exercice clos le 31 Décembre 2018

CABINET
BERSON
et associés

expertise-comptable
commissariat aux comptes

3 et 5, boulevard Gambetta CS 20144
02207 SOISSONS Cedex
Tél. 03 23 53 73 20 - Fax 03 23 74 58 50
E-mail : soissons@cabineterson.fr

34, rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03 24 59 14 15 - Fax 03 24 56 40 20
E-mail : charleville@cabineterson.fr

99, rue du Général Leclerc
02100 SAINT QUENTIN
Tél. 03 23 05 09 85 - Fax 03 23 67 46 98
E-mail : saintquentin@cabineterson.fr

6/8, rue de Milan
75009 PARIS
Tél. 01 42 33 65 71 - Fax 01 42 33 65 04
E-mail : cabinet@prospective-finance.com

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Société CAMPWAR

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CAMPWAR** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués suivants :

- Les clients de votre société bénéficient d'une carte de fidélité à laquelle sont attachés des avantages financiers tels que des réductions sur les achats à venir. L'absence de provision dans vos comptes pour couvrir cet engagement à la clôture de l'exercice est justifiée par sa prise en charge par le Groupement auquel vous êtes affilié. Les remises résultant de l'utilisation de la carte de fidélité en magasin sont en effet refacturées mensuellement et de façon automatique à ce groupement.
- La note de l'annexe « Crédit Impôt Compétitivité Emploi » indique que ce crédit d'impôt a été comptabilisé en compte 695100. La méthode préférentielle préconise une comptabilisation de ce crédit en compte 649000.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

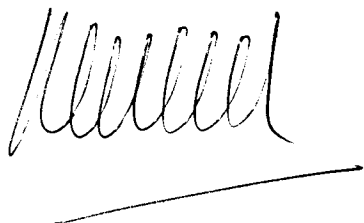
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Soissons, le 27 mai 2019



SAS CABINET BERSON & ASSOCIES

Commissaire aux comptes inscrit

Compagnie Régionale d'Amiens

M.-C. BERSON, Commissaire aux comptes, Associée.

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 432	4 432		
Installations techniques, matériel et outillage	402 536	388 059	14 477	41 160
Autres immobilisations corporelles	235 902	181 790	54 112	83 506
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	152		152	152
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 319		32 319	31 623
ACTIF IMMOBILISE	725 341	574 280	151 060	206 441
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	464 385		464 385	382 231
Créances				
Clients et comptes rattachés	169 410	144 071	25 339	20 379
Fournisseurs débiteurs	73 581		73 581	46 629
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	82 677		82 677	90 396
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 604		24 604	18 843
Autres créances	20 003		20 003	20 020
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	290 312		290 312	184 374
Charges constatées d'avance	42 113		42 113	41 688
ACTIF CIRCULANT	1 167 084	144 071	1 023 013	804 560
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 892 425	718 351	1 174 074	1 011 001

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	48 000	48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	114 126	297 480
Résultat de l'exercice	-150 600	-183 354
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	11 526	162 126
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	2 642	2 420
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	996 479	635 505
Personnel	55 022	79 846
Organismes sociaux	64 393	72 025
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 855	13 404
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	28 763	45 676
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	395	
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 162 548	848 876
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 174 074	1 011 001

Compte de résultat

	31/12/18	31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	7 650 152	8 327 393
Production vendue	159 239	182 655
Production stockée		
Subventions d'exploitation	531	2 113
Autres produits	62 356	58 986
Total	7 872 278	8 571 147
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	6 866 607	7 390 112
Variation de stock (m/ses)	-82 154	-642
Achats de m.p & aut.approv.	10 225	9 235
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	608 051	610 160
Total	7 402 729	8 008 865
Impôts, taxes et vers. assim.	52 736	55 049
Salaires et Traitements	378 757	417 870
Charges sociales	119 329	129 737
Amortissements et provisions	65 158	113 876
Autres charges	17	440
Total	615 997	716 972
RESULTAT D'EXPLOITATION	-146 448	-154 689
Produits financiers	272	274
Charges financières	9 544	62 823
Résultat financier	-9 273	-62 549
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-155 721	-217 238
Produits exceptionnels	54 085	29 100
Charges exceptionnelles	68 827	22 798
Résultat exceptionnel	-14 742	6 302
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-19 863	27 582
RESULTAT DE L'EXERCICE	-150 600	-183 354

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Synthèse)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Synthèse)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises			
– Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels	x		
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAMPWAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 174 074 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 150 600 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation

Les comptes annuels font apparaître une perte de - 150 599€, portant ainsi la situation nette de la société à 11 525 k€. Les mesures mises en place ne produisent leurs effets qu'à moyen terme et la continuité de l'exploitation est assurée par les concours du Groupement franchiseur dont fait partie la société, concours qui ne sont pas remis en cause à ce jour.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

– Taux d'actualisation : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 19 863 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
– Constructions sur sol d'autrui	4 432			4 432
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	401 354	1 182		402 536
– Installations générales, agencements aménagements divers	216 800	5 736		222 536
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 365			13 365
Immobilisations corporelles	635 952	6 918		642 869
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	152			152
– Prêts et autres immobilisations financières	31 623	696		32 319
Immobilisations financières	31 775	696		32 471
ACTIF IMMOBILISE	717 727	7 614		725 341

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 918	696	7 614
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 918	696	7 614
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	4 432			4 432
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	360 194	27 864		388 059
– Installations générales, agencements aménagements divers	137 881	33 226		171 108
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 778	1 904		10 682
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	511 285	62 995		574 280
ACTIF IMMOBILISE	511 285	62 995		574 280

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	464 385	382 231	82 154	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	464 385	382 231	82 154	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	152		152
Prêts			
Autres	32 319		32 319
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	169 410	169 410	
Autres	200 864	200 864	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 113	42 113	
Total	444 859	412 388	32 471
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	77 239
Disponibilités	
Total	77 239

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	141 908	2 163		144 071
Total	141 908	2 163		144 071
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 163		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
CHEQUES IMPAYES	4 881
CLIENTS DOUTEUX	139 190
TOTAL	144 071

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 48 000,00 euros décomposé en 4 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 800	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 642	2 642		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	996 479	996 479		
Dettes fiscales et sociales	163 032	163 032		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	395	395		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 162 548	1 162 548		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 642
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 123
Dettes fiscales et sociales	68 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	85 123

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	42 113
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	42 113

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	3 535		3 535
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	36 171		36 171
Ventes de marchandises	7 650 152		7 650 152
Produits des activités annexes	119 533		119 533
TOTAL	7 809 391		7 809 391

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 787 euros

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Régularisation contenantants	22 298	21 614
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 530	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 471
TOTAL	68 827	54 085

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS CAMPWAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA ITM ALIMENTAIRE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	24 481
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	24 481
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 481 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES